

Compte-rendu de l'atelier n°8

L'accrochage scolaire : une responsabilité partagée

Intervenants :	Nathalie Ruelle et Marc Jadot , SAS interne L'Assise du Centre scolaire Saint-François d'Assise et Sainte-Thérèse à Ans Benoît Galand , docteur en psychologie et professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation (UCL)
Animateur :	Paul de Theux
Secrétaire :	Jean-Luc Carels

L'école a-t-elle un rôle social et éducatif à tenir alors qu'en famille la socialisation tend à se délayer ? Benoît Galand parle de laxisme et de démission des parents. Il en découle une rupture sociale avec l'école, un manque de liens évidents et une absence de confiance mutuelle. Comment passer d'un face-à-face à un côte à côte ?

L'éducation et l'acquisition des codes scolaires sont les conditions d'un bon apprentissage. Ils tiennent du *vivre avec l'autre*, de *l'envie différée* ou encore des *rappports sociaux* entre acteurs (parents-jeune-enseignants). Cela implique nécessairement un rôle d'autorité devenu si précaire et pourtant nécessaire aujourd'hui : *oser dire non au jeune*. Mais la société actuelle permet-elle encore la frustration du jeune, celle qui le construit ? Cette autorité, loin d'être arbitraire, doit être exercée au nom de l'avenir du jeune, dans une bienveillance partagée. Éduquer, c'est croire en l'autre et accompagner le jeune qui se cherche.

Le dispositif Assise (SAS interne)

Collège Saint-François d'Assise à Ans

Le dispositif « Assise » est un dispositif d'accrochage scolaire interne qui se veut répondre à la question « Que faire avec les élèves difficilement maîtrisables au sein de leur classe ou en décrochage scolaire ? » Dans un cadre différencié, on y travaille l'approche socio-éducative et pédagogique qui va permettre au jeune de rejoindre le groupe classe après avoir intégré les codes scolaires. Par le biais de modules spécifiques, le jeune va pouvoir y expérimenter un apprentissage en lien avec le « vivre ensemble ». Ces modules visent *l'aide à la structuration mentale, l'expression par d'autres moyens que les mots, la socialisation, l'analyse de situations conflictuelles, la gestion mentale, la confiance en soi*, etc. Les jeunes sont ainsi pris en charge par une équipe spécialisée (enseignants, intervenants

indépendants, psychologue, animateur socioculturel, préfète d'éducation, éducatrice, coordinatrice et PMS), durant deux à trois semaines renouvelables.

L'entrée de l'élève dans le dispositif se réalise grâce à un document de demande de suivi et d'une analyse de la situation. On y analyse son comportement, sa situation familiale et les modules à travailler, ainsi que l'éventuel suivi après le passage au SAS interne. Une fois analysé, le jeune en situation de renvoi se voit octroyer un sursis associé à son passage dans le dispositif Assise. Il participera aux différents modules suivant un horaire hebdomadaire adapté aux problématiques qui lui sont spécifiques.